

Résumé

- Le présent rapport décrit le rendement économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au premier trimestre de 2025, le produit intérieur brut réel (PIB) de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a connu une forte augmentation de 0,6 % par rapport au trimestre précédent en raison de hausses des exportations internationales, de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises dans les machines et les équipements, hausses partiellement compensées par une baisse de l'investissement résidentiel.
- Les derniers indicateurs économiques évoquent des résultats principalement négatifs pour l'économie de l'Ontario au deuxième trimestre de 2025, comme en témoignent les pertes dans les secteurs de l'emploi, des ventes de produits manufacturés, du commerce de gros et de détail ainsi que des exportations internationales.
- Dans son rapport d'avril 2025, lequel passait en revue l'incidence des tarifs douaniers sur l'économie de l'Ontario, le BRF a estimé que la croissance annuelle du PIB réel de l'Ontario ralentirait pour atteindre 0,6 % en 2025¹. Bien que les indicateurs économiques de l'Ontario au T2 de 2025 aient concordé avec la projection du BRF, la croissance du PIB réel au premier trimestre s'est avérée plus forte que prévu. Considérés ensemble, ces résultats présentent un léger risque haussier pour les perspectives du BRF, tandis qu'on prévoit que les variations des tarifs douaniers subséquents auront à la fois des effets positifs et négatifs. Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans son prochain rapport sur les perspectives économiques et budgétaires dont la publication est attendue en septembre 2025.

Introduction et contexte

Le Suivi économique de l'Ontario présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes disponibles au 5 août 2025.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CEO), qui fournissent des données relatives au Produit intérieur brut (PIB), ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CEO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre². Les CEO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux [Comptes économiques de l'Ontario](#).

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario. Ces indicateurs constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CEO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et qui fournissent des renseignements plus récents sur le rendement économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre³.

¹ Consulter le rapport du BRF : [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

² La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* indique que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

³ Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement. Par conséquent, les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.



Le présent rapport est organisé selon les sections suivantes :

- un résumé des CEO décrivant le rendement économique de la province au cours du premier trimestre de 2025 (T1 de 2025);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises en Ontario au T2 de 2025;
- une évaluation des perspectives économiques⁴ présentées dans le « scénario tarifaire » du BRF, laquelle est fondée sur les tendances économiques récentes.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le [Glossaire](#) inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section [Méthodologie](#).

⁴ Consulter le rapport du BRF : [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

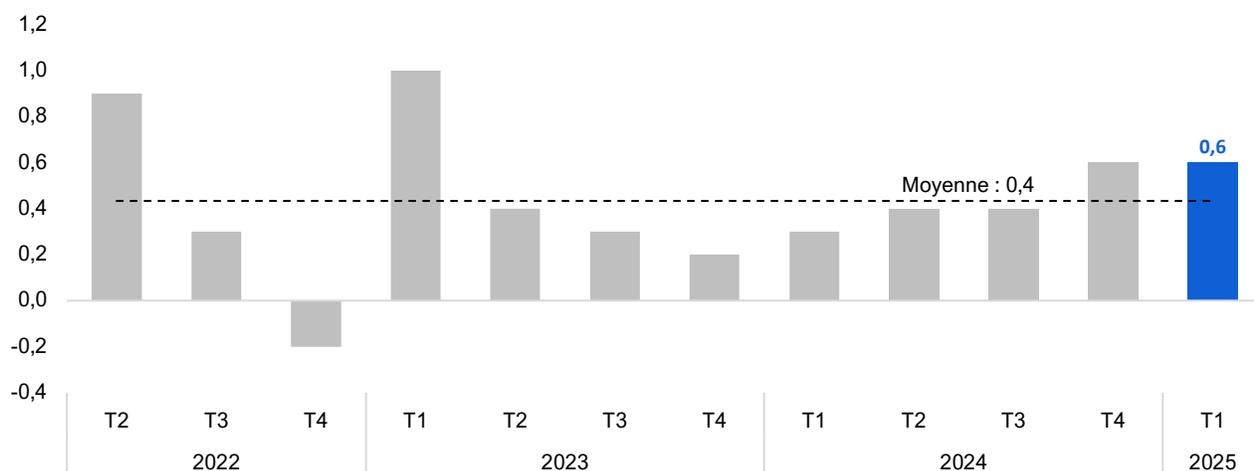
Comptes économiques de l'Ontario du premier trimestre de 2025

Les Comptes économiques de l'Ontario (CEO) du premier trimestre (janvier à mars) de 2025 ont été publiés le 10 juillet 2025. Ils fournissent une évaluation exhaustive du rendement économique récent de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut réel (PIB)**, la mesure la plus générale de l'activité économique, a présenté une croissance robuste de 0,6 % au cours du T1 de 2025, soit le même taux que celui enregistré au T4 de 2024; les gains au niveau des exportations internationales, de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises dans la machinerie et l'équipement étant partiellement compensés par une baisse de l'investissement résidentiel. Les exportations ont poursuivi leur robuste augmentation, soit une hausse allant jusqu'à 1,8 % au T1 de 2025⁵, soit le deuxième trimestre de forte hausse au cours de la période précédant l'instauration des tarifs douaniers américains. La consommation des ménages a augmenté de 0,4 % au T1 de 2025, ce qui représente un ralentissement relativement à la hausse de 1,6 % au T4 de 2024, alors que l'incertitude économique liée au différend commercial entre les É.-U. et le Canada a eu une incidence négative sur la confiance et les dépenses des consommateurs⁶. La croissance économique globale au T1 de 2025 a été restreinte par une chute de 3,8 % de l'investissement dans la construction résidentielle en raison d'une faiblesse considérable de la revente et des mises en chantier de logements.

Figure 1
Le PIB réel a présenté une croissance robuste de 0,6 % au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

⁵ La hausse de 2,9 % des exportations internationales a été compensée par une baisse de 0,5 % des exportations interprovinciales.

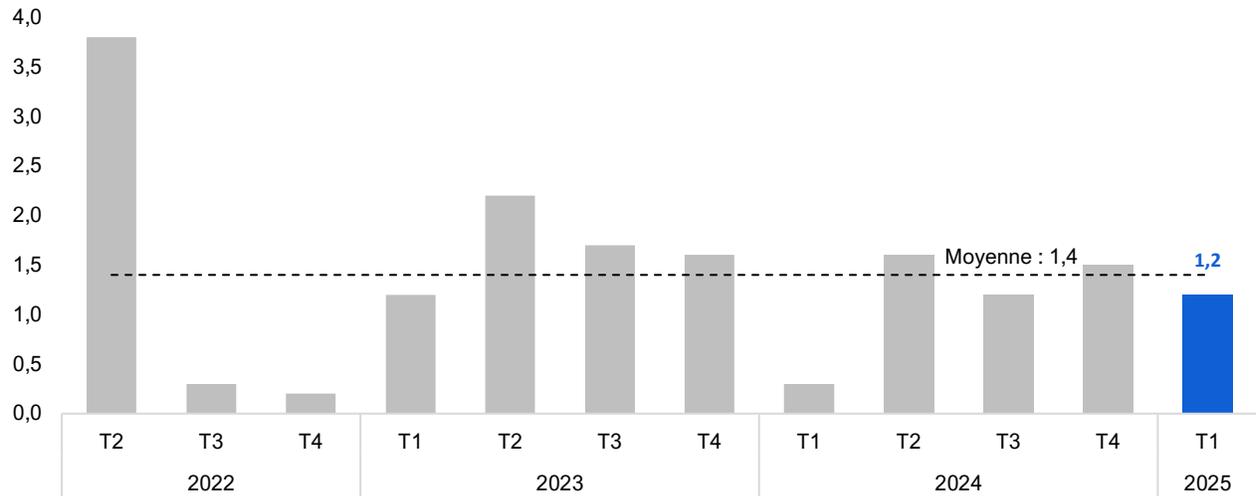
⁶ Voir l'[Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Premier trimestre de 2025](#) de la Banque du Canada.

Le **PIB nominal**, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale et prend en compte l'inflation, a connu une croissance robuste de 1,2 % au T1 de 2025, soit une baisse par rapport à la croissance de 1,5 % enregistrée au T4 de 2024. Le ralentissement de la croissance du PIB nominal au T1 de 2025 est tributaire de légers gains au chapitre des revenus du travail (0,5 %) et des bénéfices des entreprises (0,1 %).

Figure 2

Le PIB nominal a augmenté de 1,2 % au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de l'Ontario au T1 de 2025, consultez les [Comptes économiques de l'Ontario](#).

Indicateurs économiques de l'Ontario du deuxième trimestre de 2025

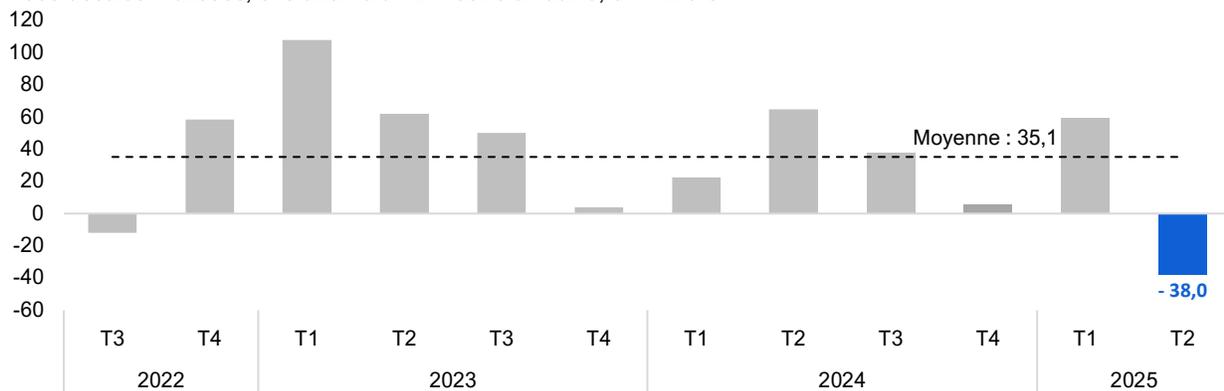
Les derniers indicateurs économiques évoquent des résultats principalement négatifs pour l'économie de l'Ontario au T2 de 2025, comme en témoignent les pertes dans les secteurs de l'emploi, des ventes de produits manufacturés, du commerce de gros et de détail ainsi que des exportations internationales. Par ailleurs, le marché immobilier a rebondi au deuxième trimestre, la revente de logements et les mises en chantier augmentant de concert.

Ménages

Le **marché de l'emploi** en Ontario a connu une baisse importante de 38 000 emplois (ou - 0,5 %) au T2 de 2025, ce qui représente la première baisse trimestrielle en près de trois ans. L'ampleur relative de cette chute de - 0,5 % avait uniquement été vue lors de récessions ou d'épisodes de faible croissance économique⁷. L'emploi à temps plein a chuté de 56 600 emplois, tandis que l'emploi à temps partiel a augmenté de 18 700 emplois. Les pertes d'emploi étaient concentrées dans le secteur privé (- 30 100), tandis que le travail autonome (- 5 800) et le secteur public (- 2 000) ont connu des pertes plus légères⁸.

Figure 3
Le nombre d'emplois a chuté de 38 000 emplois au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, évolution d'un trimestre à l'autre, en milliers



Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0287-01](#) et BRF.

Au T2 de 2025, le nombre d'emplois a chuté dans tous les principaux groupes d'âge, les travailleurs de 55 ans et plus enregistrant une perte de 23 300 emplois (- 1,3 %), les travailleurs du groupe d'âge principal (25 à 54 ans) enregistrant une perte de 9 900 emplois (- 0,2 %) et les jeunes (15 à 24 ans) enregistrant une perte de 4 700 emplois (- 0,4 %).

Secteur par secteur, la perte d'emplois la plus importante au T2 de 2025 a été enregistrée dans le secteur manufacturier (- 29 000 emplois), suivi par les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (- 14 900 emplois); l'information, la culture et les loisirs (- 12 900 emplois); le transport et l'entreposage (- 8 600 emplois); et l'agriculture (- 8 500). Après des gains importants de 3,1 % au T1 de 2025, l'emploi dans le secteur manufacturier a chuté de - 3,5 % au T2 de 2025, tandis que l'incidence des tarifs douaniers des É.-U. imposés sur les exportations a commencé à se faire sentir dans le secteur⁹.

⁷ Les récessions et périodes de faible croissance économique sont survenues durant les années suivantes : 1982, 1990-1993, 2008-2009 et 2020-2021.

⁸ Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0288-01](#) et BRF.

⁹ Sources : Statistique Canada, [Tableau 14-10-0355-01](#) et BRF.

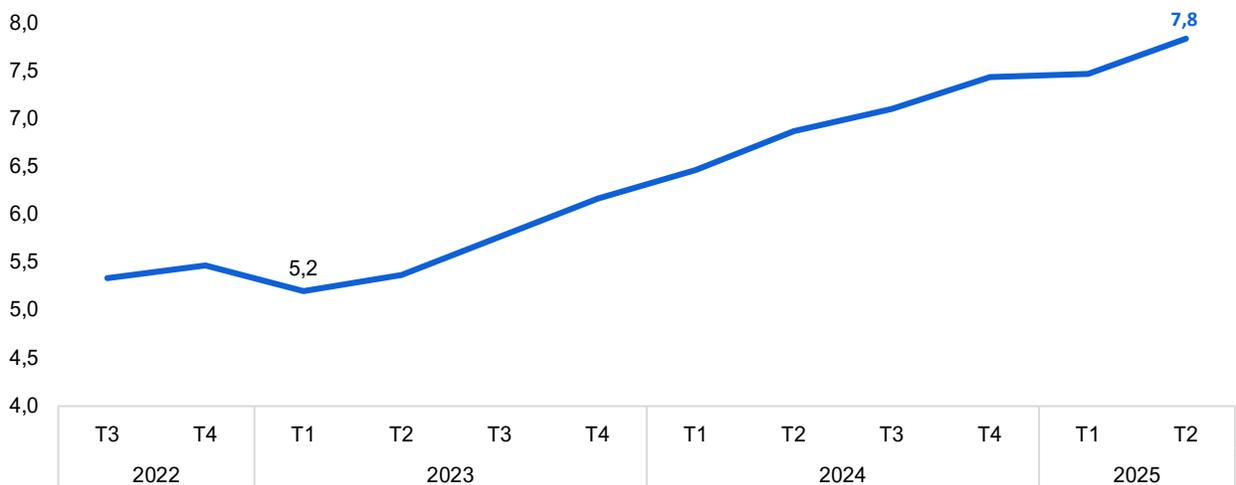
Au T2 de 2025, une croissance de l'emploi est survenue dans les secteurs de la finance, des assurances et de l'immobilier (+ 22 800 emplois); du commerce de gros et de détail (+ 16 200 emplois); des services professionnels, scientifiques et techniques (+ 13 300 emplois); et des services publics (+ 6 200 emplois).

Le **taux de chômage** a augmenté pour le neuvième trimestre consécutif, atteignant 7,8 % au T2 de 2025. Ce taux est 2,6 points de pourcentage plus élevé que son niveau le plus faible de 5,2 % enregistré au T1 de 2023 et marque le taux de chômage le plus élevé depuis la fin de 2012, à l'exception de la période de la pandémie. Parmi les principaux groupes d'âge, le taux de chômage des travailleurs du groupe d'âge principal (25 à 54 ans) a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 6,9 % au T2 de 2025, le taux le plus élevé en 14 ans, à l'exception de la période de la pandémie.

Figure 4

Le taux de chômage a augmenté pour le neuvième trimestre consécutif, pour atteindre 7,8 %

Données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau [14-10-0287-01](#) et BRF.

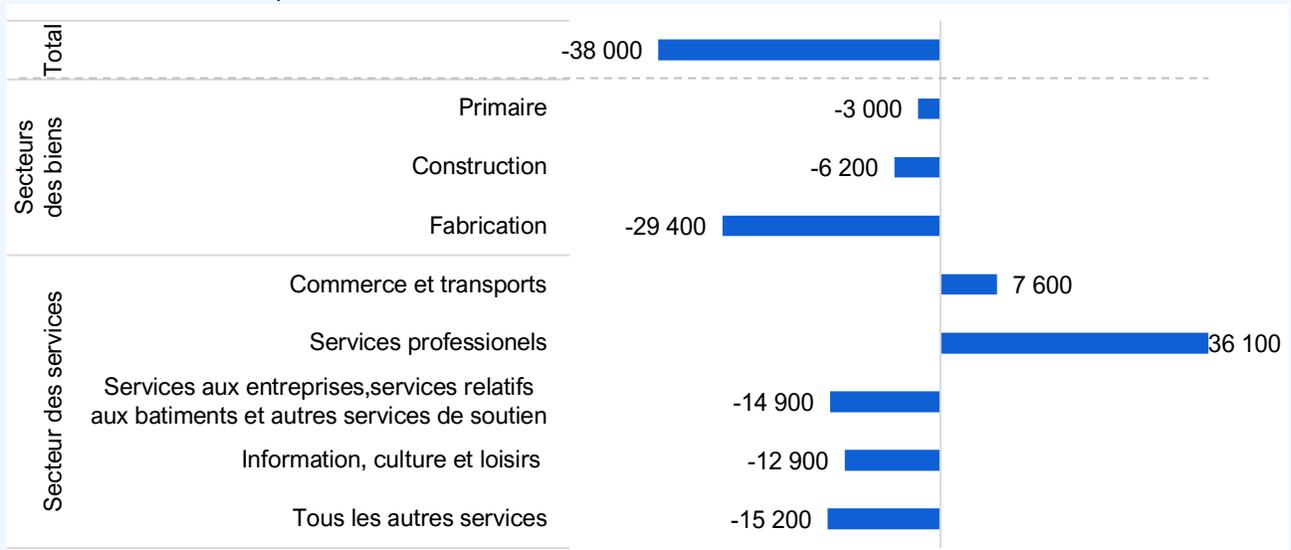
Les tarifs douaniers ont commencé à toucher l'emploi, particulièrement dans le secteur manufacturier et la région de Windsor

Dans son rapport d'avril 2025 intitulé [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#), le BRF a analysé l'incidence potentielle des tarifs douaniers américains sur l'emploi en Ontario et ses régions métropolitaines de recensement (RMR). Le rapport a montré que le secteur manufacturier serait le plus touché en Ontario et prévoyait que Windsor présenterait les pertes d'emploi les plus importantes de toutes les RMR.

Tandis que les tarifs douaniers étaient mis en place, l'Ontario a subi d'importantes pertes d'emploi au T2 de 2025, les pertes dans le secteur manufacturier s'élevant à 29 400 emplois. Cela a représenté une baisse de 3,5 % de l'emploi dans le secteur manufacturier ontarien, la chute trimestrielle la plus abrupte depuis le T2 de 2009, à l'exception de la période de la pandémie. La variation de l'emploi au T2 de 2025 inclurait les premiers impacts des tarifs douaniers ainsi que des facteurs économiques plus généraux.

Figure 5
Variation de l'emploi en Ontario par secteur au T2 de 2025

Variation du nombre d'emplois du T1 au T2 de 2025



Remarque : Pour la classification des industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) incluses dans les secteurs présentés dans ce rapport, voir le [Tableau 1 de l'annexe](#).

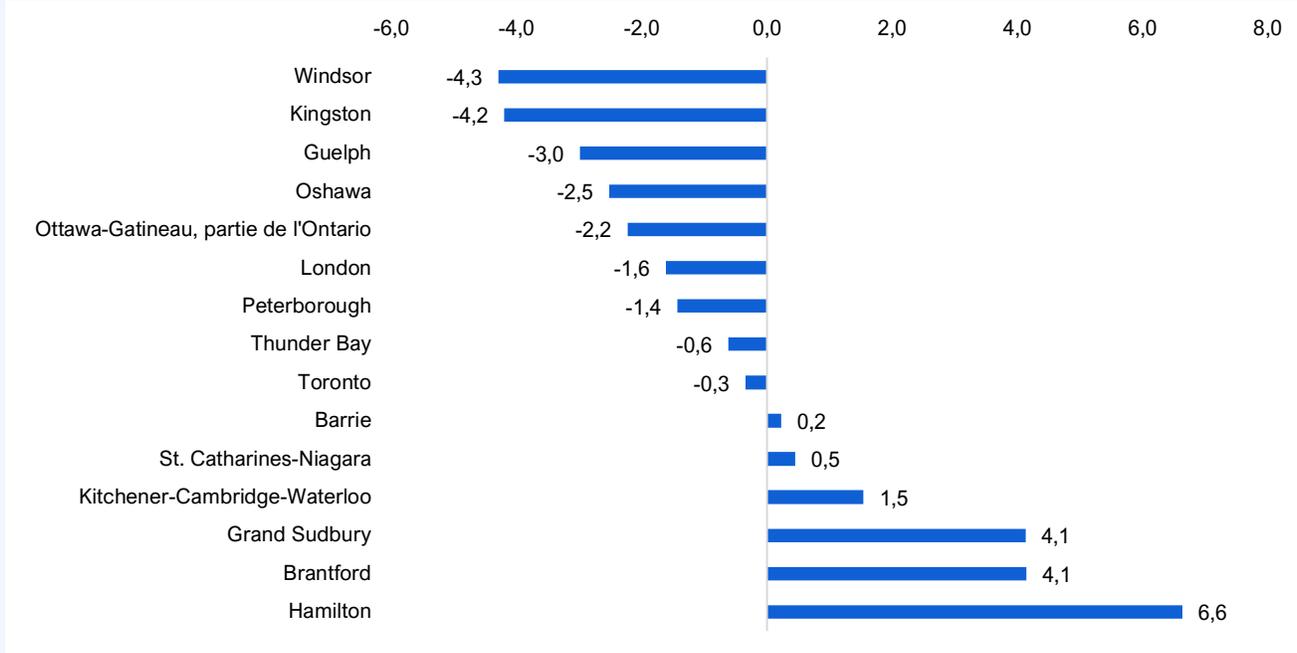
Sources : Statistique Canada, Tableau [14-10-0355-01](#) et BRF.

De toutes les RMR, Windsor a connu la chute de l'emploi la plus aiguë (- 4,3 %) au T2 de 2025, suivie par Kingston (- 4,2 %), Guelph (- 3,0 %) et Oshawa (- 2,5 %). Le taux de chômage de Windsor a augmenté de 1,9 point de pourcentage au T2 de 2025, pour atteindre 11,2 %, le taux le plus élevé de toutes les RMR au pays.

Figure 6

Variation de l'emploi en Ontario par région métropolitaine de recensement* au T2 de 2025

Variation du T1 au T2 de 2025, en pourcentage

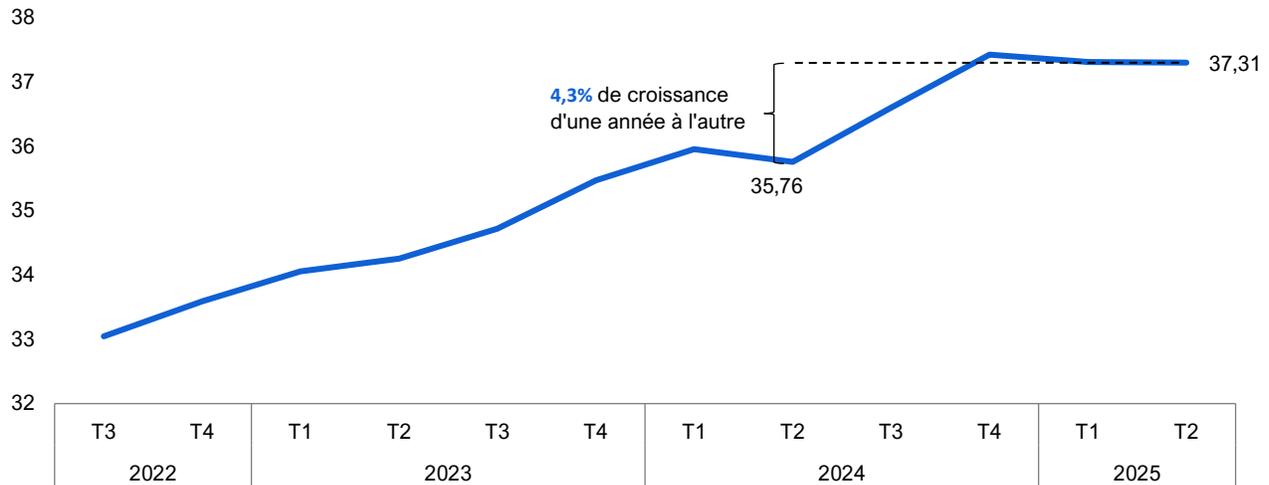


* La région métropolitaine de recensement représente le lieu où vivent les travailleurs, qui n'est pas nécessairement celui où ils travaillent.
Remarque : La RMR Belleville – Quinte West est exclue en raison de la grande volatilité de ses données sur le marché du travail.
Sources : Statistique Canada, Tableau [14-10-0459-01](#) et BRF.

Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 4,3 % au T2 de 2025 par rapport au T2 de 2024, atteignant 37,31 dollars l'heure. La croissance des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires augmentant de 4,6 % dans les industries productrices de services et de 3,0 % dans les industries productrices de biens. Les secteurs d'industrie présentant la croissance des salaires la plus rapide étaient ceux de l'information, de la culture et des loisirs; de l'agriculture; des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; des soins de santé et de l'assistance sociale; des services éducatifs; des services publics et de l'administration publique.

Figure 7
Les salaires horaires moyens ont augmenté de 4,3 % au T2 de 2025 par rapport au T2 de 2024

Données non désaisonnalisées, dollars par heure


 Sources : Statistique Canada, Tableau [14-10-0063-01](#) et BRF.

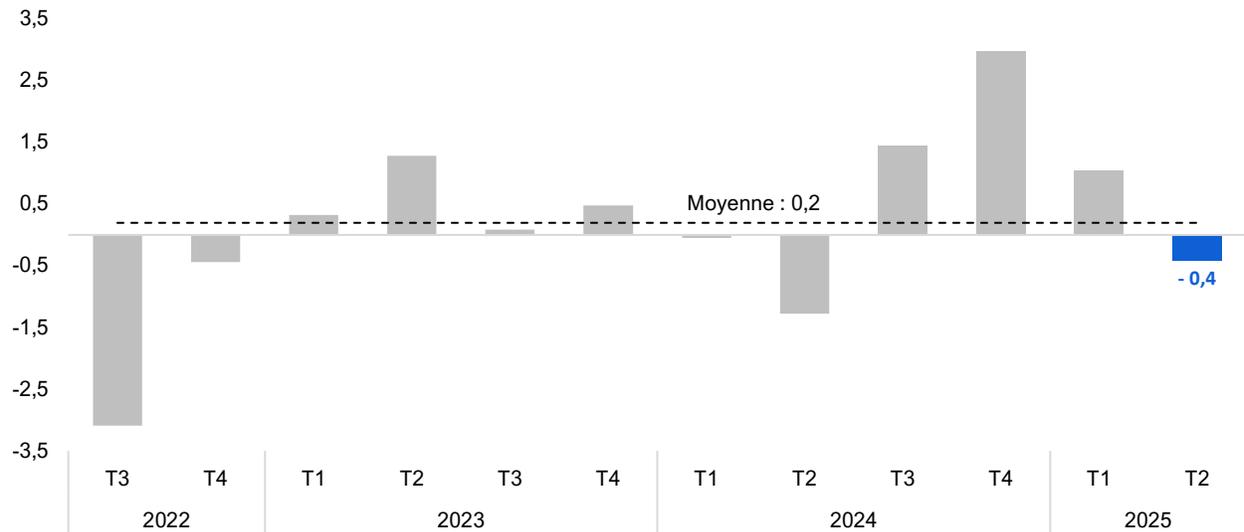
Le secteur de la **vente au détail**¹⁰ a connu une baisse de 0,4 % au T2 de 2025 en Ontario, après les forts gains enregistrés au cours des trois trimestres précédents. La baisse des ventes d'essence et de mazout, de marchandises générales ainsi que d'aliments et boissons a été en tête de liste du déclin survenu au T2 de 2025, et a été partiellement compensée par une hausse des ventes de véhicules et de pièces automobiles; de matériaux de construction et fournitures de jardinage; de soins de santé et d'hygiène ainsi que de meubles, appareils électroménagers et produits électroniques. L'incertitude économique liée au différend commercial a continué de peser sur les consommateurs, ce qui a causé des inquiétudes au sujet leurs finances personnelles et a freiné les dépenses qu'ils envisageaient¹¹.

¹⁰ Comme les chiffres de juin n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'Indicateur avancé du commerce de détail canadien de Statistique Canada a donc été utilisé pour calculer la valeur du T2 de 2025 pour l'Ontario. Voir le document de Statistique Canada : [Commerce de détail, mai 2025](#).

¹¹ Voir l'[Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Deuxième trimestre de 2025](#) de la Banque du Canada.

Figure 8
Le commerce de détail a connu une baisse de 0,4 % au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage


 Sources : Statistique Canada, Tableau [20-10-0056-01](#) et BRF.

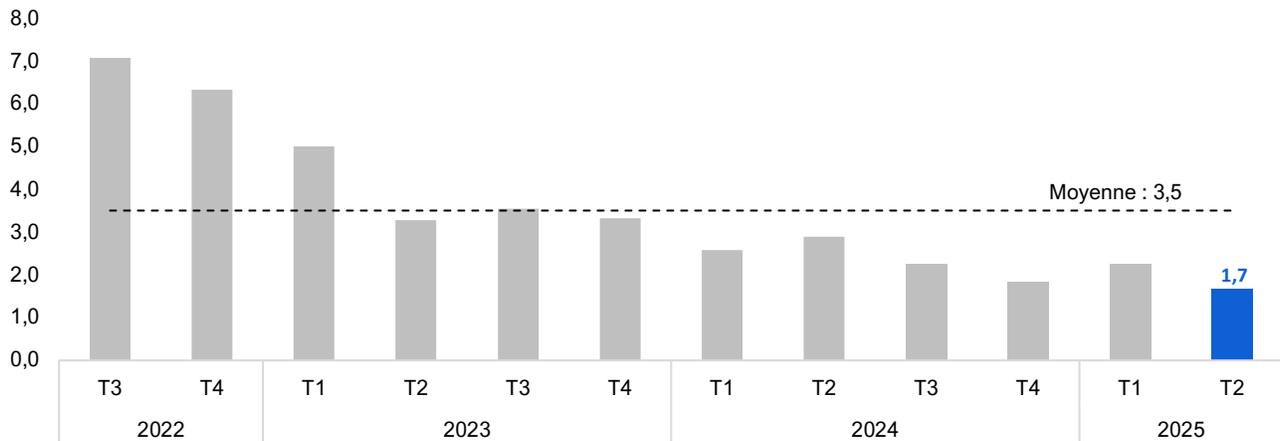
Le **taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**¹² s'est élevé à 1,7 % au T2 de 2025 en Ontario, en baisse par rapport au taux de 2,2 % enregistré au T1 de 2025, ce qui découle en partie du retrait de la taxe canadienne sur le carbone imposée aux consommateurs en avril¹³. Parmi les principaux composants de l'IPC, les aliments (3,4 %), les soins de santé et d'hygiène (2,5 %) et le logement (2,4 %) ont augmenté à des taux plus élevés que l'inflation globale au T2 de 2025. En revanche, les prix étaient moins élevés au T2 de 2025 pour le transport (- 1,4 %) comparativement à une année auparavant.

¹² Mesuré d'une année à l'autre.

¹³ Au niveau du Canada, le taux d'inflation de l'IPC d'ensemble a baissé pour passer de 2,3 % au T1 de 2025 à 1,8 % au T2 de 2025 en raison de l'annulation de la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs. Si l'on fait exception de l'incidence des taxes indirectes, l'inflation s'est élevée à 2,4 % au T2 de 2025 au Canada, un taux presque inchangé relativement aux 2,5 % enregistrés au T1 de 2025.

Figure 9
Le taux d'inflation de l'IPC a baissé pour atteindre 1,7 % au T2 de 2025

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage

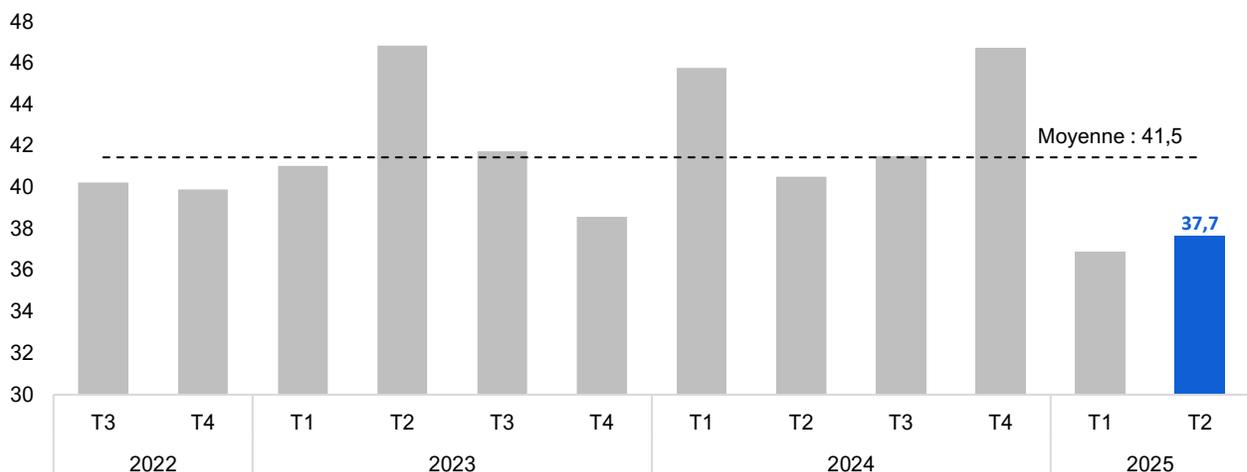


Sources : Statistique Canada, Tableau [18-10-0004-01](#) et BRF.

La **revente de logements** en Ontario a augmenté de 2,1 % au T2 de 2025 comparativement au creux du trimestre précédent, grâce à des ventes de 37 700 unités. Au T1 et au T2 de 2025, la revente de logements a constitué les deux trimestres les plus lents depuis les niveaux enregistrés durant la crise financière de 2008-2009. L'incertitude au sujet de la sécurité d'emploi et des finances personnelles a continué de freiner l'activité du marché immobilier.

Figure 10
La revente de logements a augmenté de 37 700 unités au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



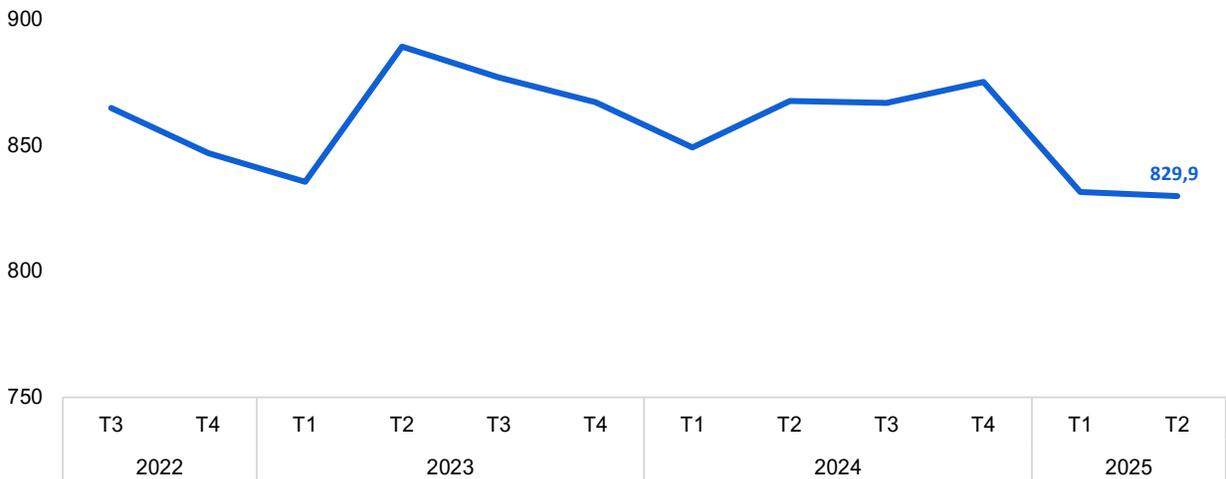
Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix de revente de logements** en Ontario était en moyenne de 829 900 dollars au T2 de 2025, soit une baisse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, ce qui en fait le niveau le plus bas depuis la fin de 2020. Au T2 de 2025, le prix de revente moyen d'un logement était inférieur de 201 500 dollars (- 19,1 %) à son pic de 1 031 400 dollars atteint au T1 de 2022.

Figure 11

Le prix de revente de logements a graduellement chuté pour atteindre 829 900 \$ au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, en milliers de dollars



Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Les **mises en chantier de logements**¹⁴ au T2 de 2025 ont totalisé 17 300 unités en Ontario, soit une augmentation de 37,3 % par rapport au creux de 12 600 unités mises en chantier au T1 de 2025. Au T2 de 2025, 80 % de l'ensemble des mises en chantier concernaient des immeubles à logements multiples, alors que 20 % étaient des maisons individuelles¹⁵. La construction domiciliaire a été affectée négativement par la faiblesse de la confiance des consommateurs et les coûts de construction élevés¹⁶.

¹⁴ La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec] ... une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir le document [Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements](#) de la SCHL.

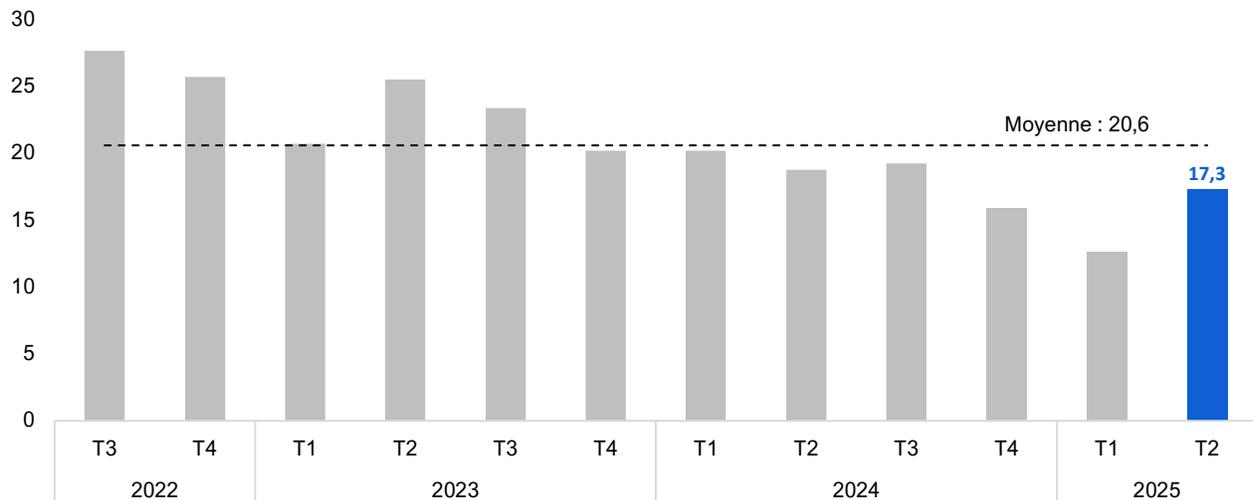
¹⁵ En 2024, la construction de maisons individuelles a été à son niveau le plus faible jamais enregistré depuis 1955. La proportion des mises en chantier de maisons individuelles a baissé depuis la fin des années 1990 en raison des problèmes d'accessibilité financière, de l'évolution des préférences des ménages ainsi que des efforts destinés à accroître la densité.

¹⁶ Voir [2025 Q2 Housing Market Index, Canadian Home Builders' Association](#).

Figure 12

Les mises en chantier de logements ont augmenté de 17 300 unités au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



Sources : Statistique Canada, [Tableau 34-10-0141-01](#) et BRF.

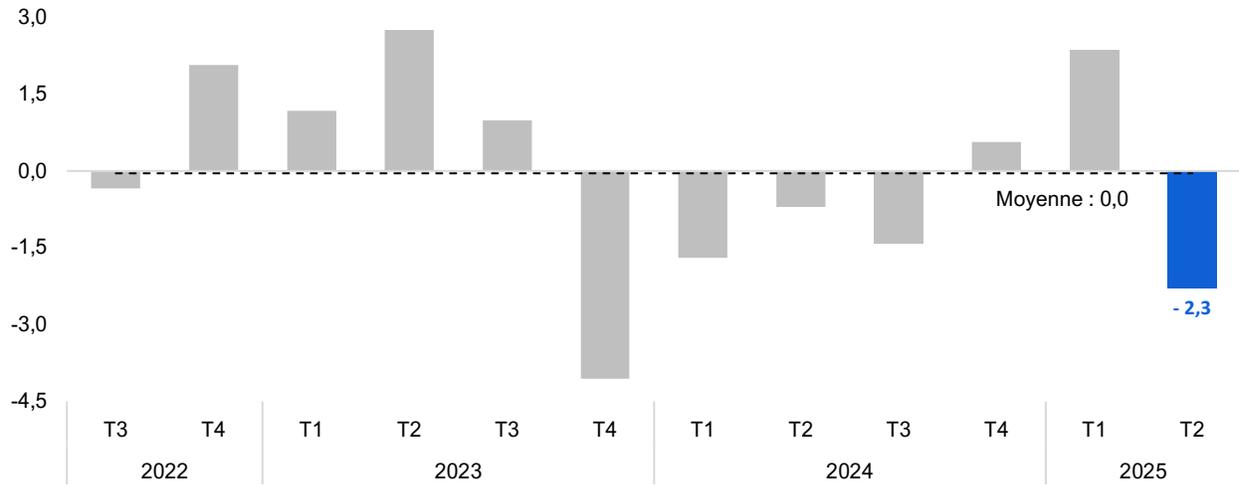
Entreprises

Les **ventes de produits manufacturés**¹⁷ ont chuté de 2,3 % au T2 de 2025, après un gain de 2,4 % au T1 de 2025, alors que les ventes ont augmenté en flèche avant l'application des tarifs douaniers américains. Après la mise en application de ces tarifs, les ventes de produits manufacturés ont connu un recul abrupt au T2 de 2025; le déclin ayant été plus marqué dans les secteurs des équipements de transport; des produits issus du pétrole et du charbon; des métaux de première fusion et des produits issus de la métallurgie. Une hausse des ventes a été enregistrée dans les secteurs des produits chimiques; du papier; de l'imprimerie; des produits en plastique et en caoutchouc; des meubles; et des produits minéraux non métalliques.

¹⁷ Les données de juin n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'estimation éclair canadienne de Statistique Canada a été utilisée pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T2 de 2025. Voir le document de Statistique Canada : [Enquête mensuelle sur les industries manufacturières : indicateur avancé, juin 2025](#).

Figure 13
Les ventes de produits manufacturés ont chuté de 2,3 % au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage

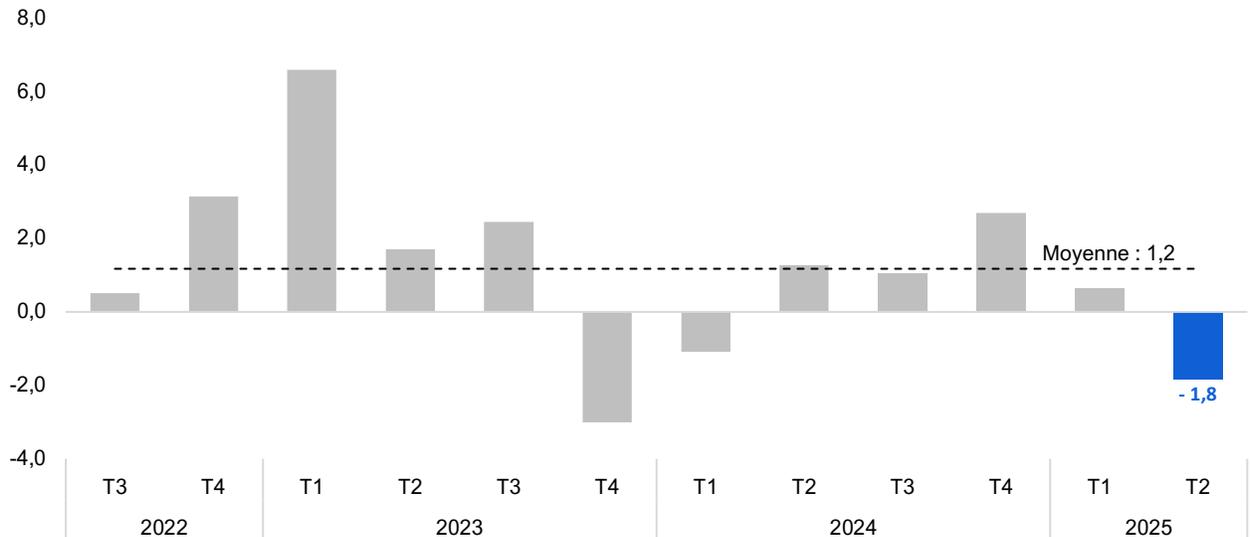


Sources : Statistique Canada, Tableau [16-10-0048-01](#) et BRF.

Le **commerce de gros**¹⁸, qui mesure les ventes d'articles en vrac, a connu une baisse de 1,8 % au T2 de 2025, après quatre trimestres consécutifs de gains. La baisse au T2 de 2025 a largement découlé de la faiblesse des ventes de véhicules et de pièces automobiles; de produits pétroliers; d'articles d'hygiène et d'entretien ménager; de machines et d'équipements; de matériaux de construction; d'aliments; de boissons et de tabac, laquelle a supplanté l'augmentation des ventes des produits de la ferme.

Figure 14
Le commerce de gros a chuté de 1,8 % au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau [20-10-0074-01](#) et BRF.

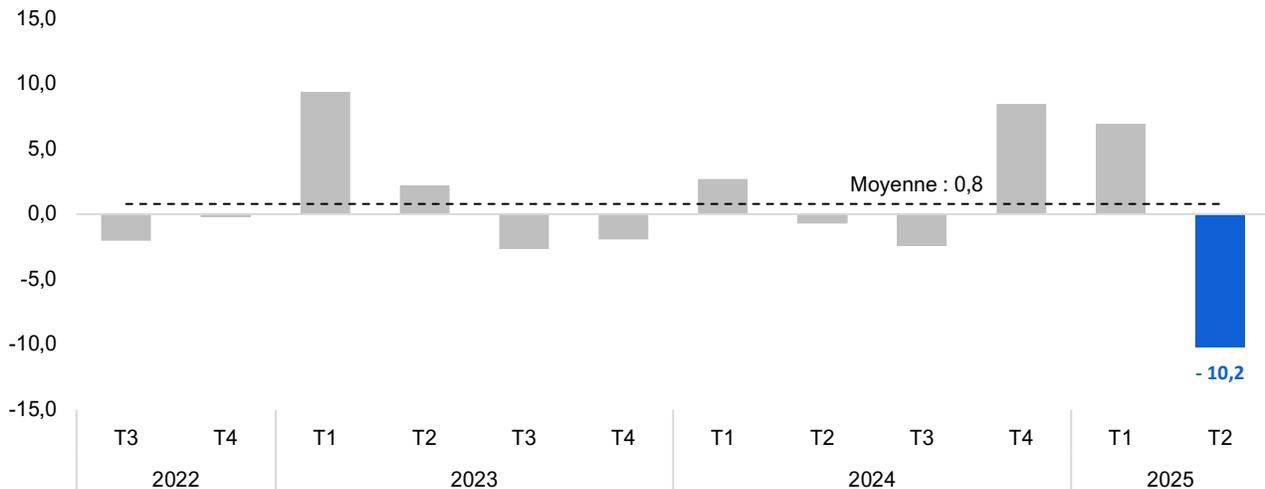
¹⁸ Les données de juin n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'indicateur avancé canadien de Statistique Canada a été utilisé pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T2 de 2025. Voir le document de Statistique Canada : [Commerce de gros : indicateur avancé, juin 2025](#).

Les **exportations internationales de marchandises**, qui regroupent l'ensemble des biens quittant le pays via l'Ontario, ont connu une chute dramatique de 10,2 % au T2 de 2025. Cette baisse abrupte témoigne de l'incidence des tarifs douaniers récemment imposés par les É.-U., ainsi que du recul de l'activité commerciale, laquelle avait accéléré avant la mise en application des tarifs douaniers : les exportations internationales avaient fait un bond de 6,9 % au T1 de 2025 et de 8,4 % au T4 de 2024. La chute au T2 de 2025 s'est fait sentir en profondeur, une baisse des exportations étant survenue dans la plupart des catégories, notamment les véhicules et pièces automobiles, les biens de consommation, les machines industrielles et les produits chimiques.

Figure 15

Les exportations internationales de marchandises ont chuté de 10,2 % au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



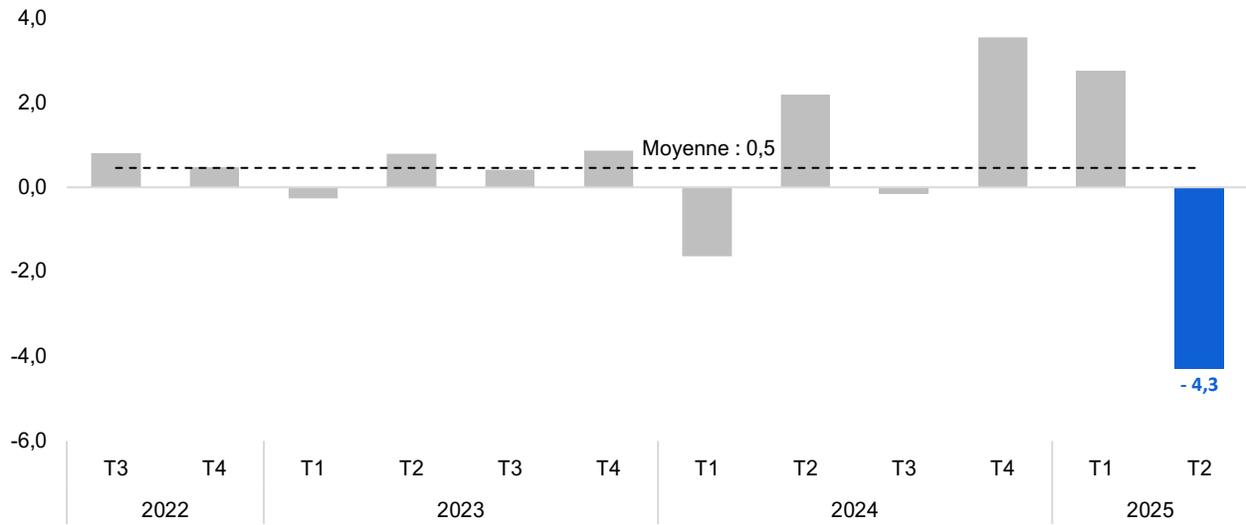
Sources : Statistique Canada, Tableaux [12-10-0175-01](#) et [12-10-0163-01](#) et estimations du BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont connu une baisse considérable de 4,3 % au T2 de 2025; après deux importantes augmentations trimestrielles. Ce recul découle d'une baisse des importations de véhicules et de pièces automobiles, de biens de consommation, de machines industrielles, d'équipement électronique et électrique ainsi que de produits forestiers. Le recul des importations au T2 de 2025 est tributaire de l'incidence des tarifs douaniers canadiens sur les importations depuis les É.-U. ainsi que l'accélération abrupte des achats qui est survenue en anticipation des tarifs douaniers américains.

Figure 16

Les importations de marchandises internationales ont chuté de 4,3 % au T2 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableaux [12-10-0175-01](#) et [12-10-0163-01](#) et estimations du BRF.

Implications des tendances économiques récentes

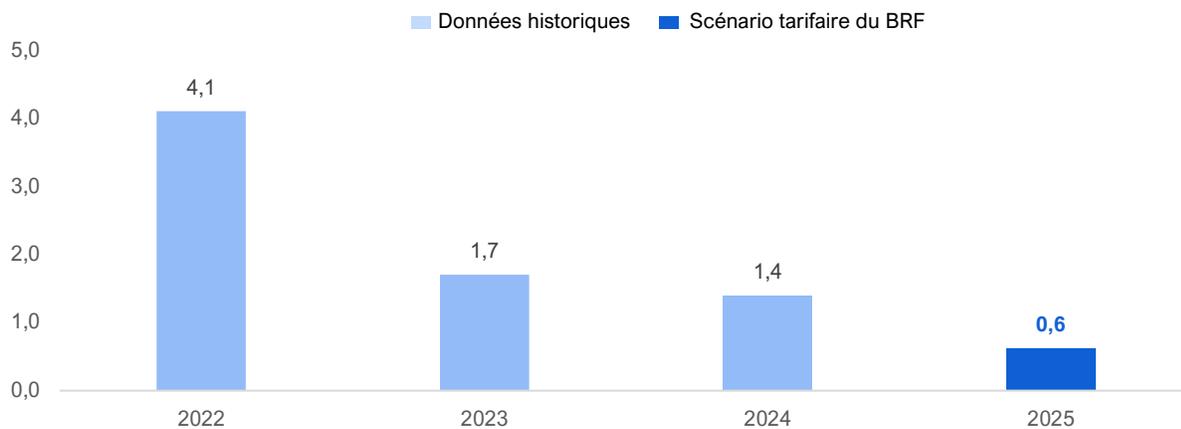
Dans un rapport publié en avril 2025, le BRF a analysé l'impact potentiel des tarifs douaniers américains et canadiens sur l'économie de l'Ontario, en se basant sur la politique douanière en vigueur au 17 avril¹⁹. Selon ce scénario, le BRF estime que la croissance du PIB réel de l'Ontario pourrait ralentir et atteindre 0,6 % en 2025.

Bien que les indicateurs économiques de l'Ontario au T2 de 2025 aient concordé avec la projection du BRF, la croissance du PIB réel au premier trimestre s'est avérée plus forte que prévu. Considérés ensemble, ces résultats présentent un léger risque haussier pour les perspectives du BRF, tandis qu'on prévoit que les variations des tarifs douaniers subséquents auront à la fois des effets positifs et négatifs. Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans son prochain rapport sur les perspectives économiques et budgétaires dont la publication est attendue en septembre 2025.

Figure 17

Projection de croissance du PIB réel de l'Ontario 2025 dans le scénario tarifaire du BRF

Croissance du PIB réel d'une année à l'autre, en pourcentage



Remarque : Le scénario tarifaire du BRF estime l'impact potentiel des tarifs douaniers américains et canadiens sur l'économie de l'Ontario, en se basant sur la politique douanière en vigueur au 17 avril. Voir le rapport du BRF [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

¹⁹ Consulter le rapport du BRF : [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

Annexe : Classification des industries par secteur (figure 5)

Tableau 1
Classification des industries par secteur

Secteur	Titre (codes du SCIAN)*	Industrie
Secteurs des biens	Primaire (11, 21, 22)	Agriculture, foresterie, pêche et chasse; Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz; Services publics
	Construction (23)	Construction
	Fabrication (31-33)	Fabrication
Secteur des services	Commerce et Transport (41-49)	Commerce de gros et de détail; Transport et entreposage
	Services professionnels (52-54)	Finance, assurances, services immobiliers, location et crédit-bail; Services professionnels, scientifiques et techniques
	Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (55, 56)	Administration de sociétés et d'entreprises; Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
	Information, culture et loisirs (51, 71)	Industrie de l'information et industrie culturelle; Arts, spectacles et loisirs
	Autres services (61, 62, 72, 81, 91)	Services éducatifs; Soins de santé et assistance sociale; Services d'hébergement et de restauration; Autres services (sauf l'administration publique); Administration publique

* Pour plus de détails, consulter le [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2022 version 1.0](#).
 Source : BRF.

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB est mesuré à la fois sur la base des dépenses et des revenus.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (par ex., leur santé ou un conflit de travail). Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'inflation des salaires et du resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail représentent la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par principaux types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Cet indicateur est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la solidité du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés livrés à un consommateur en Ontario. Cet indicateur mesure la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de la province par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. L'utilisation des chiffres d'une année à l'autre élimine l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. Pour les indicateurs économiques qui sont désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le même trimestre de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, celles du dernier mois du trimestre peuvent ne pas être encore disponibles au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

[Yefei Zhang](#) (économiste) et [Nicolas Rhodes](#) (directeur, analyse économique et fiscale) sous la direction de [Paul Lewis](#) (économiste en chef).

Ce rapport a été préparé grâce à des renseignements accessibles au public.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025